



DT - OCEN
Direction générale
Case postale 3920
1211 Genève 3

512163-2020

Genève, le 1^{er} décembre 2020

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LES QUESTIONS ENERGETIQUES

Rapport d'activité législature 2018-2023
2^{ème} année
(1^{er} décembre 2019 – 30 novembre 2020)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 5, lettre h, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Articles 2, 5 et 10 du règlement d'application de la loi sur l'énergie, du 31 août 1988 (REn; L 2 30.01);
- Règlement de la commission consultative sur les questions énergétiques, du 26 avril 1989 (RCCQE; L 2 30.08).

II. Compétences légales de la commission

La commission consultative sur les questions énergétiques est chargée de :

- Emettre des avis ou formuler des propositions à l'intention du Conseil d'Etat sur les questions relatives à la politique cantonale de l'énergie;
- Examiner et préavisier le projet de conception cantonale en matière d'énergie;
- Préavisier les modalités de la participation financière de l'Etat à des projets de recherche et de développement en matière d'énergie;
- Répondre à toute consultation du département.

III. Activités de la commission

La commission s'est réunie à 5 reprises durant cette période. Les travaux de la commission ont été principalement autour du plan directeur de l'énergie et le plan directeur des énergies de réseaux fixant la stratégie de la politique énergétique à 2030 suite à la déclaration de l'urgence climatique. L'activité s'est organisée comme suit afin d'atteindre l'objectif de faire ce document en co-construction avec les membres de la commission :

Séance du 20.02.20: *Séance de travail présidée par M. Petitjean DG a.i.*

- Etat des lieux des travaux du plan directeur de l'énergie PDE
- Proposition d'organisation des travaux du PDE, les ateliers seront faits.
- Méthode et planning du PDE

Séance du 19.05.20: *Séance de travail présidée par M. Petitjean DG a.i.*

- Retour sur les ateliers du PDE
- Présentation de la partie introductive du PDE et poursuite de la co-construction

Séance du 02.06.20: *Séance de travail présidée par M. Petitjean DG a.i.*

- Retours des milieux partie introductive du PDE

Séance du 18.06.20: *Séance de travail présidée par M. Petitjean DG a.i.*

- Présentation partie: Consommation – Sobriété
- Présentation partie: Consommation – Efficacité
- Présentation partie: Approvisionnement – Ressources
- Présentation partie: Approvisionnement – Stockage et gestion
- Présentation partie: Approvisionnement – PDER
- Présentation partie: Planning de la suite des travaux

Séance du 25.06.20:

- Présentation et validation du PDE retravaillé
- Présentation des axes de modifications réglementaires

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- convocation des séances de la commission;
- préparation des ordres du jour et présentation de certaines thématiques
- prise des procès-verbaux de la commission et transmission;
- paiement des jetons de présence;
- préparation d'un rapport d'activité.

V. Frais de la commission

A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCO)*

6012.50

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

Néant.

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.

Président de la commission :



Monsieur Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du Département du territoire